



snipat

Syndicat Indépendant
des agents du ministère de l'Intérieur

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET CIA 2026 NOUVELLE RUPTURE D'ÉGALITÉ ?

SITUATION : Les entretiens professionnels devaient être terminés pour le 31 mars 2026... mais un report a été acté jusqu'au **30 avril 2026** pour les agents qui sont sous ESTEVE...

PROBLÉMATIQUE : Les remontées fiabilisées et propositions d'attributions du CIA sont attendues au plus tard pour le **20 avril 2026**, soit **AVANT** la fin des entretiens pro

**LE SNIPAT S'INTERROGE DONC
SUR LA FIABILITÉ DE CETTE
... FIABILISATION...**

RAPPEL

CIRCULAIRE RELATIVE AU CIA 2026 du 09 mars 2026 dit :

« L'attribution du CIA vise à reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent. »

« Ces éléments sont évalués par le supérieur hiérarchique lors de l'entretien professionnel (CREP). »

« Ainsi le CIA 2026, versé au titre de 2025, repose sur la manière de servir de 2025 »



Sur quelle base le CIA 2026 sera-t-il attribué à un agent n'ayant pas eu son entretien pro 2025 avant le 20 avril 2026 ????

**L'ADMINISTRATION N'OUVRE-T-ELLE PAS LA PORTE
À DE POSSIBLES RECOURS ?**